

52 - Contrat d'édition entre la Ville, la famille Faille et les Editions du Belvédère

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Les héritiers de Bernard Faille, photographe à l'Est Républicain de 1958 à 1985, ont cédé à la Ville de Besançon une série de négatifs concernant Besançon, son agglomération et la Franche-Comté.

Une convention signée en 2013 envisageait un partenariat plus global entre la Ville et les cédants en vue de la commémoration de l'œuvre de Bernard Faille.

La Ville s'était engagée à soutenir la publication d'un ouvrage commémoratif sur l'œuvre de Bernard FAILLE sous la direction de M. Jean-Philippe Faille, aux éditions du Sékoya, en participant à sa souscription de lancement en 2013 à hauteur de 5 000 €.

L'ouvrage n'ayant pu être publié par les Editions du Sékoya, la famille FAILLE en tant qu'héritière de l'œuvre et la Ville de Besançon souhaitent conclure une convention avec un nouvel éditeur.

Ainsi, un contrat d'édition est prévu entre la Ville, les éditions du Belvédère et la famille Faille.

Dans le cadre de ce contrat, la Ville s'engage à acheter aux éditions du Belvédère 250 exemplaires de l'ouvrage au prix de souscription calculé en appliquant un rabais de 23 % sur le prix public soit un montant total de 5 000 € TTC.

En cas d'accord, la dépense de 5 000 € sera imputée sur la ligne 011.321/6237 CS 45000 (Direction Bibliothèques et Archives) qu'il conviendra d'abonder à hauteur de 50 % de la somme, soit 2 500 €, par un déplacement de crédits en provenance de la ligne 011.024/6257 CS 00200 (Cabinet du Maire).

L'ouvrage sera publié en mai 2015, au prix public unitaire de 26 € TTC.

Propositions

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer sur ce projet,
- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le présent contrat.

«M. LE MAIRE : C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 14 novembre 2014.